



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 1120535

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 28/10/2021 11H11 C:000032 I:29515
V/REF : 801799
V/Email reçu le Jeudi 28/10/2021 à 11H11

SEMCODA
AGENCE BRESSE-DOBES
28 RUE DE LA GRENOUILLERE
CS 81050
01000 BOURG EN BRESSE

V/REF.IMM. 00192
IMMEUBLE : LA CHAMBIERE - 00192
1 A 39 RUE JEAN ROSTAND
2 A 18 RUE JEAN ROSTAND
01000 BOURG EN BRESSE

Feillens, le 16 Décembre 2021

Référence Marché: 2021-PAT-0023-21BB
LOCALISATION : 10 RUE CLAUDE BERNARD - BOURG EN BRESSE - MR/MME RIOS : 0783124226
0474233394 - LOGT 3057
MOTIF : INTERVENIR POUR CHARNIERE VOLET BATTANT A REFIXER DANS LA CHAMBRE
Donneur d'ordre : Mme C LABALME

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 2 DECEMBRE 2021 A 08H45
INTERVENTION NON REALISEE
LE LOCATAIRE NE SOUHAITE PAS NOUS LAISSER ACCEDER A SON LOGEMENT

LE 10 DECEMBRE 2021 A 14H45
REFIXATION PENTURE SUR VOLET BATTANT DE LA CHAMBRE

OBSERVATIONS : CC LCOMPTER Email envoyé le 02/12/21 à 09H57 Mme C LABALME

NOTRE TECHNICIEN EST INTERVENU CE JOUR SUITE AU RDV FIXE AVEC LE
LOCATAIRE MAIS CELUI-CI LUI REFUSE L'ACCES A SON LOGEMENT, NOUS
CLOTURONS CETTE DEMANDE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 1120535

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement	1		Pour mémoire
1,00	MS00001-Forfait déplacement	2	40,00	40,00
1,00	MS00002-heure de menuiserie sur place	2	40,00	40,00
TOTAL H.T.				80,00
T.V.A. a 10,00%				8,00
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>88,00</u>

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 801799 du 28/10/2021

Pr.

11h11

SEM CODA
AGENCE BRESSE-DOMBES
28, rue de la Grenouillère
CS 81050
01010 BOURG EN BRESSE CEDEX
Tel: 04.74.22.83.27

SERVIMO BOURGONE SAS

550 Route de Ternant

01570 FEILLENS

Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page

Fournisseur

Lieu d'intervention

Référence : 544126-S2497

MR RIOS Jose

MME RIOS Paulette

10 RUE CLAUDE BERNARD

01000 BOURG EN BRESSE

Référence de la Demande

N° : 607 835 du 27/10/2021

Téléphone : 07.83.12.42.26 / 04.74.23.33.94

00192-00001-00003-00057 H / Type 4

Date entrée: 26/02/2006

01-EE-2212-ENT-6156310

Marché : M - 2021076103-1

Délai

Date limite exécution : 18/11/2021

Observations

0783124226

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra

s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Mt	Cte	recupér.
MS00001 Forfait déplacement	1,00		
MS00002 Forfait main d'oeuvre, dans le cas où l'intervention	1,00		

SEM CODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par LABALME CHRISTELLE le 28/10/2021

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

SERVIMO BOURGONE
S.A.S au capital de 15.000 €
550 route de Ternant
01570 FEILLENS
R.C.S. BOURG-EN-BRESSE 498 139 030
Tél. 03 85 20 30 69 - Fax 03 85 20 29 00

La Responsable d'Agence,
Mme S/GUILLET

Facture libellée au nom de SEM CODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEM CODA AGENCE BRESSE-DOOMBES

1/2

28/10/2021 à 11:11

Taxe sur la valeur ajoutée

S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon

CS 91007

01009 BOURG en BRESSE CEDEX

Tél: 04.74.22.40.66

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : SEMCODA

Adresse : AGENCE BRESSE-DOMBES 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☒ Maison ou immeuble individuel ☐ Immeuble collectif ☐ Appartement
- ☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation) :

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
- ☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
- ☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
- ☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : 10 RUE CLAUDE BERNARD 01000 BOURG EN BRESSE

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
- ☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
- ☒ Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
- ☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
- ☐ Cloisons intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
- ☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
- ☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à BOURG EN BRESSE le 28/10/2021

Signature du client ou de son représentant

Mme Nadia DIAF

Direction des Agences

Numéro: 801799